

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	COMEDIE_FRANCAISE_TER	Numéro	00034869U5
Adresse du site	19, place du marché Saint-Honoré	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Mixte
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	22/08/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/08/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	22/09/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur la terrasse de l'immeuble du 19 place du marché Saint-Honoré dans le 1 ^{er} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 4 antennes : 2 antennes 4G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 2 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 80° et 230°		
Distance des ouvrants	Accès toiture à 4m Fenêtres entre 2m et 6m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 80° : R+6 Azimut 230° : R+8
Estimation par azimut	4G : 80° < 5V/m ; 230° < 5V/m 5G : 80° < 2V/m ; 230° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,70m en faisceau fixe et 25,80m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces nouvelles antennes seront superposées, 2 à 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	Le local technique est sur la terrasse du bâtiment

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

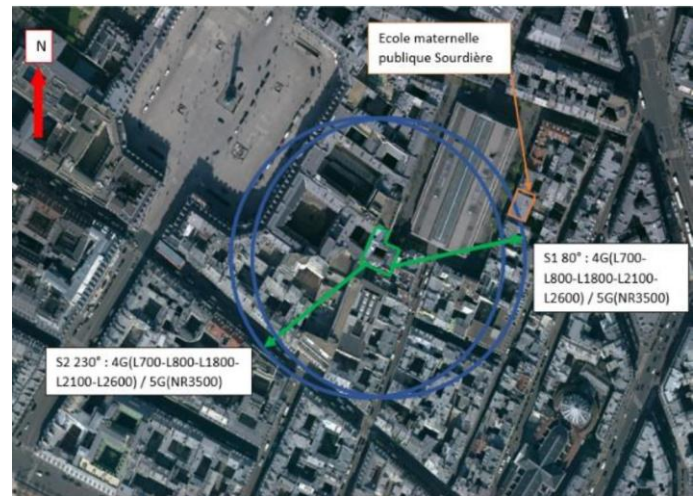
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Ecole maternelle publique Sourdière	27 rue de la Sourdière, 75001 Paris	15	non	95.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 80, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 230, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 80°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 80, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 80°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimuth 80°



Azimuth 230°

